

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1282 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ZARKI Moustapha

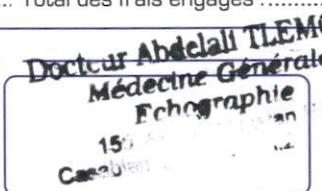
Date de naissance : 1949

Adresse : Haj FATAH N° 147, WALFA - CASA

Tél. : 06 21 88 81 76 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 16.10.12

Nom et prénom du malade : ZAKIA NAHLA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA + AF Raka

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/10/12	c		200.-	Docteur Abdellah TLEMCI Médecine Générale Echographie an AH

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
TE PHARMACEUTIQUE Casablanca Lot. Haj Fahy Rue 6 Km 10 Casablanca - Tel: 0522/831022	15/10/22	597,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ZARKI MUSIA PHA
IP: 1292
IE: 09203261

STE PHARMACIE HAMZA
CASABLANCA

Lotis, Haj fatah Rue 6 N° 3 Lot. 64
Casablanca - Tél: 0522 93 10 78

Le 07/12/22

Facture N° 84

Quantité	Désignation	Prix	Montant
01	I comb	30,30	60,60
01	-Dol	14,00	14,00
01	- Metform	19,90	19,90
-			94,50



STE PHARMACIE HAMZA
CASABLANCA
Lotis, Haj fatah Rue 6 N° 3
Casablanca - Tél: 0522 93 10 78



Dr. ABDELALI TLEMÇANI

الدكتور عبد العالى التلمسانى

MEDECINE GENERALE

Echographie

155, Avenue Afghani

Hay El Hassani - Casablanca

Tél. : 05.22.90.33.90

PPV: 84DH80

PER: 05/25

LOT: L1787

الطب العام

أمراض النساء والرجال والأطفال

الفحص بالتلفزة

155، شارع أفغانستان

حي الحسني - الدار البيضاء

الهاتف: 05.22.90.33.90

BL. B DK3 Casablanca, le 1/1/1982

- Crezan 10 n°3

14/1

55,00 - Aminal 1g
1/2x1/2

65,00 ore pred 2
3 g/1

99,00 Magnine

31,60 -
PHARMACIE EL HASSANI
CASABLANCA - lot. 6 II - 3 lot
Casablanca - Tel: 0522.90.33.90

60,00 - Flamix 10 ml
Flamix 10 ml

597,50

ZARIKI MALKIA

PPV: 55,00 D
LOT: 6493/3
PER: 03/24

PPV: 84DH80
PER: 01/25
LOT: L136

STE PHARMACIE HAI
CASABLANCA
Lotis. Haj fatih Rue
Casablanca - Tél: 0

LOT: 790 1020
Prix 99,00

LOT 212.103
EXP 02/13

PPV 60DH90

Dr. Ahdelali TLEMÇANI
Médecine Générale
Téléphone

NEURO. 10, solution buvable

PHARMAS LOT. 5201
UT. AV 12-24
PPV : 3DH60

PHARMAS LOT : 8409
UT. AV : 05.24
PPV : 3DH60

65,00

لرجو إحضار الوصفة عند المراقبة